

Forêt Monumentale de la Métropole Rouen Normandie

CAPITALE FRANÇAISE DE LA BIODIVERSITÉ 2023



Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : Métropole Rouen Normandie

Services de la collectivité associés : Service Forêt - Direction de la Culture - Direction de la communication - Service développement touristique et commerce

Budget : 500 000€ TTC pour la 1ère édition ; 711 000 €TTC pour la 2ème édition

Partenaires financiers : Office National des Forêts - Mécènes privés

Partenaires techniques : Office National des Forêts

Date de début : Septembre 2021

Date de fin : Septembre 2026



Objectifs :

Conçue comme une exposition d'œuvres grand format, écologiques et familiales, la Forêt Monumentale est un parcours unique de plusieurs kilomètres permettant aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir, en autonomie, les forêts du territoire métropolitain à travers le prisme artistique. Au-delà de l'aspect esthétique de cette exposition de land art, l'objectif est aussi de véhiculer un message de protection de l'environnement. Le patrimoine forestier de la Métropole de Rouen couvre un tiers de son territoire. L'objectif premier de Forêt Monumentale est de faire découvrir ce patrimoine naturel aux habitants. Cette

exposition tend également à mettre en scène la nature de façon ludique, de sorte à faire passer le message : nous nous devons de respecter et protéger notre environnement.

Il est à noter que, malgré la forte affluence, les visiteurs respectent leur environnement autour de ce projet puisque aucun acte de vandalisme ou d'incivilité n'a été signalé sur la 1ère édition et que l'ONF n'a pas relevé plus de présence de déchets qu'avant l'évènement. L'impact sur le milieu naturel (piétinement des sols à proximité des œuvres) a été très mesuré. Depuis l'enlèvement des œuvres, la nature a repris ses droits.

Mesures mises en œuvre :

La première édition de Forêt Monumentale s'est déroulée de septembre 2019 à septembre 2021 en forêt Verte sur les communes de Bois- Guillaume, Mont-Saint-Aignan et Houpeville. La participation d'artistes du monde entier a assuré un rayonnement international et un retentissement notoire à la manifestation tant auprès des professionnels que des visiteurs. Au total, 401 projets venant du monde entier ont été proposés par des artistes plasticiens, designers et architectes de 28 pays. 400 000 visiteurs ont profité des 13 œuvres éphémères créées et présentées durant deux ans (12 œuvres sélectionnées par un jury dans le cadre d'un appel à candidatures international et une, portée par la Maison de l'Architecture et les écoliers de Houpeville dans le cadre d'une convention avec la Métropole). Riche du succès de la première édition, la Métropole, en collaboration avec l'ONF, a souhaité organiser une deuxième édition de Forêt Monumentale. Celle-ci aura lieu de juin 2024 à septembre 2026 en forêt domaniale de Roumare à Canteleu. La Forêt Monumentale s'inscrit dans un programme de valorisation et de sensibilisation des trois forêts domaniales labellisées Forêt d'exception® depuis 2015, mené par la Métropole Rouen Normandie avec l'ONF (Office National des Forêts). Décerné par un comité national indépendant, ce label vise à récompenser les démarches d'excellence mises en œuvre dans des forêts domaniales emblématiques.

L'évènement participe de la candidature de Rouen au titre de Capitale Européenne de la Culture en accueillant des artistes du monde entier et en nouant des collaborations entre réseaux artistiques locaux, nationaux et internationaux.

La 2e édition proposera, en complément des 9 œuvres faisant l'objet d'un appel à candidature :

- une œuvre d'un.e artiste de la République Tchèque, autre État qui accueillera une Capitale Européenne de la Culture en 2028,
- une création contemporaine du territoire et ses futurs talents en proposant une œuvre réalisée en partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur,
- une œuvre bio-sourcée permettant de valoriser une filière normande, en utilisant un matériau de construction local, naturel, sain et à faible empreinte carbone.

Autre nouveauté traduisant la montée en gamme artistique de la Forêt Monumentale une œuvre pérenne restera sur le parcours après septembre 2026.

L'appel à candidature a été lancé le 21 novembre 2022, la date limite de réponse étant fixée au 27 février 2023.

Résultats / impact pour la biodiversité :

La santé des forêts se dégrade. Le changement climatique frappe de plein fouet ces biotopes qui couvrent près d'un tiers de la métropole rouennaise. À l'heure où les températures et les sécheresses augmentent, il est temps de questionner la place de la nature dans nos sociétés et le rapport entre la nature et l'humain. La Forêt Monumentale ambitionne de devenir le vecteur d'éveil de cela par la création sensible. Plusieurs œuvres de la 1ère édition portaient ainsi un message sur la nature et la biodiversité et notamment :

- *AIORA*, œuvre de Laurent MARTIN, qui représentait un arbre est étendu au sol, déraciné, mourant annonçant le début de nouvelles vies par sa décomposition.
- *A PIECE OF CONVERSATION*, œuvre de Fredrik Raddum, qui, pour mettre en évidence la menace pesant sur les équilibres de la nature du fait des activités humaines, nous incite à écouter la nature.
- *UNDERCURRENT*, œuvre de Helen Evans & Heiko Hansen, qui par sa proposition architecturale questionne sur notre capacité à endosser les problématiques sociales, industrielles et écologiques qui découlent des modes de production.
- *LE BAL*, œuvre de Nathan Couzet et Marie-Hélène Richard, qui ont réalisé une œuvre sur le déclin de la biodiversité : un refuge à oiseaux travesti en un lustre majestueux.

Coordonnées

Rouen

Liens utiles

[Plus d'infos sur le projet](#)

www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Audrey Blondel, Responsable de projets Biodiversité

02.35.52.95.37 - audrey.blondel@metropole-rouen-normandie.fr